

GHATTAS & ASSOCIÉS S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

7881 Boul. Décarie, bureau 405
Montréal, Québec H4P 2H2

Tél.: (514)735-7881
Fax: (514)342-3028
E-mail :
ghattas.sencrl@ghattas.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au directeur général des élections, Élections Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit du rapport financier du **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA** (le « Parti »), préparé conformément aux exigences de l'article 432 de la Loi électorale du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, le rapport financier du parti enregistré **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA** est préparé, dans tous ses aspects significatifs, en vertu de l'article 432(1) de la Loi électorale du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, conformément aux dispositions en matière d'information financière.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le Parti tire des produits liés aux compagnes de financement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres du Parti et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des contributions présentées.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du rapport financier » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit de ce rapport financier au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations – Référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que les exigences relatives au rapport financier sont détaillées dans l'article 432(1) de la Loi électorale du Canada. Le rapport financier a été préparé afin de fournir des informations au Directeur général des élections, Élections Canada. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement au parti enregistré **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA** et au Directeur général des élections, Élections Canada et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties que le Parti enregistré **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA** et le Directeur général des élections, Élections Canada. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard du rapport financier

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ce rapport financier conformément aux exigences de l'article 432(1) de la Loi électorale du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport financier exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation du rapport financier, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Parti.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du rapport financier

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du rapport financier prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du parti à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans le rapport financier au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu de ce rapport financier, et apprécions si le rapport financier représente les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément au paragraphe 435(1) de la Loi électorale du Canada, nous sommes d'avis que la déclaration fait état de l'information contenue dans les livres sur lesquels elle est fondée.

Ghattas & Associés S.É.N.-C.R.L.

Ghattas & Associés S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, le 15 juin 2022

¹ Sylvain Lavoie, CPA auditeur

PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2021

PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2021

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Bilan	5
État des résultats	6
État de l'évolution de l'actif net	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 11

GHATTAS & ASSOCIÉS S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

7881 Boul. Décarie, bureau 405
Montréal, Québec H4P 2H2

Tél.: (514)735-7881
Fax: (514)342-3028
E-mail :
ghattas.sencrl@ghattas.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Parti Marxiste-léniniste du Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Parti marxiste-léniniste du Canada (le «Parti»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Parti au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le Parti tire une partie importante de ses produits de campagnes de financement et d'adhésion pour lesquelles il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes du Parti et nous n'avons pas pu déterminer si certains ajustements auraient dû être apportés aux produits de campagnes de financement et d'adhésion, à l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, de l'actif à court terme au 31 décembre 2021, et de l'actif net au 1er janvier 2021 et au 31 décembre 2021.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Parti.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Parti à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Parti à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ghattas & Associés S.E.N.C.R.L.

Ghattas & Associés S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, le 15 juin 2022

¹ Sylvain Lavoie, CPA auditeur

PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA

BILAN

31 DÉCEMBRE 2021

5

	2021	2020
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	12 157	18 775
Débiteurs (note 3)	514	4 360
	12 671	23 135
Dépôt de loyer	-	2 599
	12 671	25 734
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	2	928
Actif net		
Non-affecté	12 669	24 806
	12 671	25 734

Pour le conseil d'administration,

 , agent principal

PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

6

	2021	2020
	\$	\$
Produits		
Contributions de financement	108 008	108 735
Adhésions	330	520
	108 338	109 255
Charges		
Recherche et traduction	21 369	13 200
Loyer et matériel de bureau	52 654	61 214
Frais de représentation	7 102	12 137
Frais de vérification	948	1 897
Événements (note 6)	9 234	884
Élections générales	13 600	-
Télécommunication	3 172	3 813
Publicité	11 529	1 327
Frais bancaires et divers	867	1 348
	120 475	95 820
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(12 137)	13 435

PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

7

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	24 806	11 371
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(12 137)	13 435
Solde à la fin	12 669	24 806

PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

8

	2021	2020
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(12 137)	13 435
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	5 519	4 689
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(6 618)	18 124
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	18 775	651
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	12 157	18 775

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statut et nature des activités

Le Parti Marxiste-Léniniste du Canada est un parti politique enregistré auprès du Directeur général des élections du Canada en vertu de la Loi électorale du Canada depuis 1993.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes suivantes:

Instruments financiers

Le parti évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus.

Constatation des produits

Campagne de financement et d'adhésion

Les produits découlant des campagnes de financement, d'adhésion et de renouvellement de cartes de membres sont enregistrées sur la base des encaissements.

Campagne électorale

Le remboursement des charges électorales est comptabilisé dans l'exercice de la campagne électorale et lorsque le montant à recevoir peut être déterminé et que son recouvrement est raisonnablement sûr. La demande de remboursement est soumise par le parti à Élections Canada et est établie selon les règlements d'application pertinents de la Loi électorale du Canada.

Autres

Les contributions reçues sous forme de fournitures et de services, à l'exception du travail bénévole, sont constatées à la juste valeur, s'il y a lieu et si le montant est déterminable. Sauf lorsque requis aux termes de la Loi électorale du Canada, la valeur du travail bénévole n'est pas constatée dans les états financiers.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés aux cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Débiteurs

	2021	2020
	\$	\$
Contributions à recevoir	850	4 350
Adhésions à recevoir	10	10
Remboursement de contribution non conforme	(346)	-
	514	4 360

4. Dépôt de loyer

Afin de garantir le paiement du dernier mois de la location d'un local à Ottawa, le parti avait versé un dépôt de 2 599\$ en 2017 qui a été imputé contre la charge de loyer de 2021 car le bail a été terminé en octobre 2021 et n'a pas été renouvelé.

5. Crédoiteurs et charges à payer

	2021	2020
	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	2	928

PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

11

6. Événements

	2021	2020
	\$	\$
Célébrations commémoratives	5 723	884
Réunions - Exécutif	3 511	-
	9 234	884

7. Engagements contractuels

Le parti est locataire de bureaux en vertu d'un bail venant à échéance le 31 décembre 2022. Les loyers minimums futurs totalisent 25 992 \$ et comprennent les versements suivants pour le prochain exercice: 2022, 25 992 \$.

8. Instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le parti éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le parti est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.